

PAR COURRIEL

Québec, le 6 novembre 2024

Objet : Demande d'accès n° 2024-05-087 – Lettre de réponse

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 17 mai dernier, concernant la quantité de loups et de castors prélevés dans le cadre réglementaire du piégeage sportif, par la Fédération des trappeurs gestionnaires du Québec, le conseil de la nation Anishnabe de Lac Simon, ainsi que l'Association régionale des piégeurs de la Capitale-Nationale, dans le cadre des contrats de piégeage du loup en lien avec le caribou, par année et par région. Votre demande concerne les données pour les années suivantes : 2020, 2021, 2022 et 2023.

Les documents suivants sont accessibles. Il s'agit de :

1. Rapport_loups_castors_2020-21, 10 pages;
2. Rapport_loups_castors_2021-22, 8 pages;
3. Rapport_loups_castors_2022-23, 12 pages;
4. Rapport_loups_castors_2023-24, 10 pages.

Vous noterez que, dans certains documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 37, 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

De plus, après vérification, nous vous informons que le Ministère ne détient aucun document permettant de répondre aux points de votre demande relatifs au contrat avec la communauté anishnabe du Lac Simon et la région de Val-d'Or. En effet, dans le cadre de ce contrat, les loups sont considérés comme ayant été capturés par le Ministère, et non par la communauté.

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec M^{me} Sarah Litalien, analyste responsable de votre dossier, à l'adresse courriel sarah.litalien@environnement.gouv.qc.ca, en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pour le directeur,

ORIGINAL SIGNÉ PAR

Martin Dorion

p. j. 6

**Projet d'intensification et de valorisation des captures
du loup gris et du castor dans l'aire de fréquentation de
la population de caribous forestier de Charlevoix**

Rapport final

**Par : Tommy Turgeon
Coordonnateur de projet 2020-2021**

Produit le : 18 mars 2021

Équipe de réalisation

- Sophie Massé, biologiste en gestion de la faune terrestre au MFFP
- Caroline Hins, biologiste responsable régionale du caribou forestier au MFFP
- Philippe Tambourgi, directeur général de la FTGQ.
- Langis Tremblay, superviseur de projet pour l'ARPCN
- Tommy Turgeon, coordonnateur du projet, pour l'ARPCN

Mise en contexte et objectifs

Dans le but de protéger la population de caribous forestiers de Charlevoix, un effort de capture supplémentaire du loup a été réalisé dans une partie de la réserve faunique des Laurentides (RFL) ainsi que sur certains secteurs précis des Terres du Séminaire (TdS), durant la saison de piégeage 2020-2021 (Annexe 1 et 2 : cartes de localisation générale). L'objectif principal était de diminuer la pression de prédation par les loups sur les caribous en prélevant plusieurs individus dont le territoire se trouve en périphérie du parc national des Grands-Jardins. Ce secteur étant connu comme l'aire d'hivernage du caribou forestier, une baisse de la prédation à leur endroit n'en serait que bénéfique pour la population. À la demande du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), un projet d'intensification et de valorisation des captures du loup et du castor a été confié à la Fédération des Trappeurs Gestionnaires du Québec (FTGQ), qui a mandaté l'Association Régionale des Piégeurs de la Capitale-Nationale (l'ARPCN) pour procéder à sa réalisation. Le projet se présentait en 5 différents volets.

Le volet 1 comprenait une formation spécialisée en piégeage et gestion des canidés (PIGEC), d'une durée de 2 jours sur le terrain. Du matériel de piégeage (100 collets déjà montés selon les spécifications techniques fournies par l'Institut de la fourrure du Canada (IFC)) a été remis à chaque trappeur pour intensifier leurs efforts. L'objectif ciblé pour chacun consistait en l'installation d'engins de captures de loups pour une durée de 5000 nuits/pièges dans le but de prolonger leur saison de piégeage et ainsi récolter un nombre supplémentaire de loups. Un carnet de piégeage a été mis à la disposition de chacun des trappeurs participants pour comptabiliser leurs efforts.

Le volet 2 avait pour objectif de s'assurer que l'ensemble du territoire visé par les efforts d'intensification était bien couvert. Une équipe de deux piégeurs experts a été recrutée et avait comme mandat de couvrir les zones du projet où il n'y avait peu (ou pas) d'activité de piégeage du loup durant la saison. Des collets ainsi que tout le matériel nécessaire ont été mis à leur disposition. Avec la permission des détenteurs de droit de piégeage de ces secteurs, l'équipe de piégeurs experts a été en mesure de procéder à l'installation d'engins de capture destinés au loup.

Le volet 3 était orienté vers une valorisation optimale des captures. Que ce soit au niveau des données sur la population de loup ou sur l'utilisation complète ou partielle (selon leur état) des carcasses des individus, toutes les parties ayant un intérêt potentiel étaient récupérées et valorisées. Les captures étaient achetées aux trappeurs participants à un prix équivalent à celui du marché de la fourrure, puis acheminées et entreposées (congélateur) au laboratoire du MFFP à Charny. L'Institut de la fourrure du Canada a également collaboré au projet par la collecte de données sur l'efficacité des engins de capture utilisés.

Le volet 4 portait sur le castor qui est considéré comme une proie importante par le loup en période estivale. Les piégeurs étaient invités à favoriser leur capture. Le principe visé étant : diminuer l'abondance de castors entrainerait une diminution de celle du loup. Différentes options pour la valorisation du castor sont à l'étude. L'achat des carcasses additionnelles fournies par les trappeurs pourrait entre autres faire partie d'une étude d'appréciation du public en général envers la venaison de ce gibier. Un objectif de ce volet était en autres, de préparer (plan de cours et acquisition de matériel didactique) une formation éventuelle sur les techniques de piégeage du castor en saison et hors saison (en référence à titre d'exemple aux formations PIGEC). Cette formation permettra aux trappeurs de perfectionner leur manière de procéder afin d'augmenter leur efficacité de façon responsable et leurs connaissances sur cet animal.

Le volet 5 avait pour objectif de produire un bilan des opérations ainsi qu'un rapport final de projet. Le coordonnateur a comptabilisé les efforts fournis par les piégeurs sélectionnés ainsi que l'équipe de piégeurs experts (Annexe 3 : Projet d'intensification des captures de loup / suivi 2020-2021). Le tableau de suivi a été mis à jour et transmis aux différents organismes impliqués de façon hebdomadaire pendant toute la durée du projet. Des rencontres bimensuelles ont eu lieu pour tenir informées les différentes parties des nouveaux développements. Le décompte des captures ainsi que la localisation de celles-ci ont été transmis au MFFP.

Dans son ensemble, le projet s'est bien déroulé. L'intérêt ainsi que la mobilisation des trappeurs furent un succès. Une intensification des efforts de piégeage du loup dans la zone visée fut réalisée. Une barrière de protection a été établie en périphérie du parc des Grands-Jardins au profit de la population de caribous de Charlevoix qui est actuellement une espèce désignée comme étant vulnérable à l'échelle provinciale. Des données supplémentaires pourront être recueillies grâce aux analyses des captures de loups du projet.

Discussions

Volet 1 : Formation PIGEC et accompagnement des piégeurs sélectionnés

Le 24 novembre 2020, le MFFP a fourni une première liste des coordonnées de 18 trappeurs détenteurs de baux à droits exclusifs de piégeage dans la réserve faunique des Laurentides à la FTGQ ainsi qu'à l'ARPCN pour débiter les appels. Le 1^{er} décembre, une deuxième liste des coordonnées de 8 trappeurs ayant des droits de piégeage sur les Terres du Séminaire a également été fournie.

Les appels téléphoniques pour des fins d'explications et de recrutement des trappeurs ont débuté le 25 novembre 2020 et ont été effectués par le coordonnateur du projet Tommy Turgeon. Après quelques appels, il s'est avéré que certaines

coordonnées étaient erronées ou manquantes. Des recherches supplémentaires ont été effectuées pour retracer les candidats et finalement, tous ont pu être rejoints.

Il a été ardu de convaincre certains trappeurs de participer au projet. **Le commentaire le plus récurrent des participants a été que le projet a débuté beaucoup trop tard puisque la période de piégeage était déjà bien entamée** (date d'ouverture légale 18 octobre dans la réserve faunique et 25 octobre pour les Terres du Séminaire). Plusieurs trappeurs ont pour habitude de terminer leur saison de trappage avec l'arrivée de la neige ou après la période des fêtes.

L'annonce du projet, incluant l'incitatif financier (500 \$) après la réalisation des 5 000 nuits/pièges, ainsi que le matériel fourni (100 collets, un rouleau de broche, une paire de pinces spécialisées, glycol), a permis de recruter 20 trappeurs sur 25 potentiels pour participer au projet.

Un des trappeurs possède un terrain de piégeage (TP) et un club inclus dans le projet, ce qui explique la présence d'une double participation dans le décompte. 16 trappeurs ont finalement décidé de prolonger leur saison de trappage pour le projet jusqu'au mois de février 2021 et 7 personnes ont atteint l'objectif de 5 000 nuits/piège. **Il ressort des entrevues avec les candidats potentiels que si le projet avait débuté plus tôt dans la saison et que les candidats avaient eu le temps de préparer leur territoire de piégeage, le taux d'acceptation aurait probablement été supérieur.**

Une fiche d'entrevue téléphonique (Annexe 4 : Fiche d'entrevue téléphonique pour l'intensification et valorisation des captures du loup et du castor) a été élaborée pour compiler de manière formelle toutes les informations nécessaires auprès des piégeurs telles que : formation PIGEC complétée ou intéressée, nombre de collets déployés, dates d'ouverture et de fermeture des engins, nombre de captures de loups réalisées depuis l'ouverture, etc.

La formation PIGEC a également été offerte à tous. Deux personnes ont comblé les places restantes lors de la séance du 5-6 décembre 2020. Les autres participants qui ne l'avaient pas encore suivie ont été invités à participer à la formation planifiée du 5-6 juin 2021 (reportée en raison de la Covid-19) au camping la Loutre dans la réserve faunique des Laurentides.

Pierre-Yves Collin, instructeur et moniteur pour la FTGQ, a aussi été mis à la disposition de tous les trappeurs participants pour les accompagner sur leur terrain de piégeage et ainsi valider le protocole et bonifier leurs installations. Un total de 6 sorties avec M.Collin ont été effectuées et tous en ont tiré une expérience des plus constructives grâce à ses conseils. **Les participants ayant bénéficié de cette expertise ont beaucoup apprécié la démarche et ont exprimé leur motivation à procéder immédiatement à d'autres installations pour éprouver leurs nouvelles connaissances.** En raison des restrictions sanitaires en regard

de la pandémie de COVID-19 et le début tardif du projet, l'objectif de procéder à l'accompagnement de 50% du groupe sur le terrain par M.Collin n'a pu être atteint.

Note : Après distribution du matériel aux trappeurs, l'ARPCN demeure avec un inventaire en main de 600 collets pour une éventuelle suite à ce projet.

Volet 2 : Intensification de la récolte de loups par une équipe de piégeurs experts

Lors du recrutement des trappeurs, il a été demandé à ceux qui n'étaient pas intéressés par le projet de permettre à une équipe de 2 piégeurs experts d'avoir accès à leur territoire (TP et clubs des TdS) afin que ces derniers procèdent à l'installation de pièges destinés à l'intensification des prélèvements de loups. Au total, nous avons reçu l'autorisation pour accéder à 1 TP et 5 clubs. Octroyer la permission d'accès à des inconnus est peu populaire. Les trappeurs ont un sentiment d'appartenance envers leur territoire. Confier la gestion de celui-ci à des étrangers demande beaucoup de réflexion.

Des entrevues de sélection ont été menées par un comité pour procéder au recrutement de la meilleure équipe. Encore une fois, le déploiement de cette équipe de piégeurs experts sur le terrain fut lui aussi tardif (2 février 2021). Par souci de performance et considérant qu'il n'y avait que 26 jours de trappe avant la fin de la saison, il a été convenu de concentrer les efforts sur les 5 clubs des TdS. Une personne-ressource, [53-54], des TdS a accompagné nos experts sur le terrain pour leur fournir les repères nécessaires quant aux limites du territoire à couvrir. Le projet a aussi fourni 25 carcasses de castor comme appâts aux piégeurs experts [53-54] dans le but de maximiser leur chance de réussite. Ça aura pris plusieurs jours avant que les loups ne repassent dans le secteur et repèrent les appâts. Ce n'est que lors du retrait des collets que des signes prometteurs du passage des loups ont pu être observés. Le piégeage des « grands prédateurs » tel que le loup demande habituellement de la préparation. **On peut difficilement improviser avec un animal aussi méfiant. Même avec tout le talent de nos experts, réaliser des captures de loups sur un tout nouveau territoire et dans un délai aussi court représentait un défi important.** Aucune capture n'a été effectuée par l'équipe de piégeurs experts malgré tous leurs efforts et les 124 collets installés.

Volet 3 : Valorisation de la récolte de loups

Le projet a permis de procéder à la récupération et l'acheminement au laboratoire de Charny d'une quantité de 12 loups (référence annexes 1 et 2, carte de localisation générale des captures). Si cela n'avait été du départ tardif du projet, la récolte totale aurait été de 19 loups. En effet, la saison des trappeurs était déjà bien entamée lors des premiers échanges téléphoniques et plusieurs d'entre eux avaient déjà prélevé plusieurs spécimens, soit 7 loups en tout. Il va sans dire que

la grande majorité de la récolte se fait à la fin octobre et en novembre lorsque les conditions de déplacement et d'installation sont beaucoup plus clémentes. Chacune des captures du projet (12) ont été identifiées, pesées et localisées avant d'être entreposées au congélateur dans les bureaux du MFFP de Charny. Le dépiautage des loups n'a pu être effectué jusqu'à maintenant, dû aux restrictions d'accès au laboratoire en regard de la pandémie de la COVID-19. Dès que les conditions sanitaires le permettront, les loups seront expertisés puis apprêtés en fonction de leur état pour une possible valorisation, le but étant de mettre en valeur toutes les parties de l'animal qui peuvent être récupérées : fourrure complète ou en partie, griffes, crâne. Un addenda au rapport sera produit aussitôt que leurs nombres et leurs qualités seront déterminés, éléments essentiels pour abordés les acheteurs potentiels. Le but premier de la « vente potentielle » étant de tenter de financer les parties de peaux sans intérêt pour le marché conventionnel et les remettre à une institution qui pourrait les mettre en valeur, les valoriser (Ex : nation autochtones, cours de design, cégep, etc.).

En plus des précieuses informations biologiques et morphologiques fournies par ces spécimens pour le MFFP, certains feront l'objet de tests précis par des personnes-ressources de l'Institut de la fourrure du Canada (IFC). Ces données sont accumulées pour évaluer l'efficacité des engins de captures (collets) utilisés dans le cadre du projet. L'IFC est l'expert au pays en matière de recherche sur les pièges sans cruauté et de conservation des animaux à fourrure. Il est l'organisme officiel pour les tests sur les pièges au Canada.

Volet 4 : Proie alternative — le castor

Le castor est un appât très prisé par les piégeurs. Comme il est plus facile de le trapper en eau libre que sous la glace, il n'est pas étonnant d'apprendre que dès les premières communications avec les participants (25 novembre), tous avaient déjà récolté en fonction des présences observés sur le terrain et d'une gestion habituelle (castors potentiellement problématiques, surplus de population, rotation de l'exploitation, besoins personnels pour consommation et pour appât) les castors sur leur territoire.

Il a été proposé aux participants de procéder à la vente de leur surplus de castors au projet pour qu'il soit acheminé chez des bouchers du regroupement *Chasseurs généreux* afin de promouvoir et faire connaître la viande de castor auprès de la population. L'annonce tardive du projet et la faible récolte de castor n'ont pas permis de recueillir de spécimens, mais les participants se montrent ouverts à collaborer sur ce projet advenant une deuxième saison.

Une formation portant spécifiquement sur la capture du castor est en élaboration. Cette formation permettrait aux trappeurs de perfectionner leur façon de procéder afin d'augmenter leur efficacité de façon responsable et leurs connaissances sur cet animal. Un plan de cours a déjà été produit. L'achat

de pièges à capture mortelle a été effectué pour en faire la démonstration. **Les participants se sont montrés intéressés à participer à cette formation.**

Pour cette année, l'achat de 90 carcasses de castor a été effectué pour aider les trappeurs sélectionnés dans leurs efforts supplémentaires de capture de loup. Le geste a été très apprécié et a permis au coordonnateur de rencontrer et recueillir les observations faites sur le terrain par les trappeurs participants au projet. **Grâce à la fourniture de ces carcasses, certains ont maintenu leurs installations plus longtemps que prévu et une motivation supplémentaire des piégeurs a été observée.**

Recommandations

art. 37

Conclusion

La mobilisation des trappeurs à l'objectif du projet est une réussite. Leur bonne collaboration ainsi que l'étroite communication entre les gestionnaires du projet (MFFP — FTGQ/ARPCN — Terres du Séminaire) ont permis une intensification des captures. Malgré son départ tardif, le projet a atteint l'objectif principal qui était de protéger le caribou en intensifiant les captures de loups en périphérie de son aire d'hivernage. L'équipe de piégeurs experts a réalisé tel que prévu une pression de piégeage à la place de 2 titulaires de baux qui n'étaient pas intéressés à piéger le loup cette année. L'hiver 2020-2021 a été particulièrement clémente ce qui a mené à une prolongation de la saison de piégeage.

Les connaissances des trappeurs participants au projet en matière de piégeage de loup se sont grandement améliorées cette année. Que ce soit grâce à la formation PIGEC ou aux sorties de notre coach sur le terrain, il est certain que tous sont maintenant beaucoup plus efficaces. Ces nouvelles connaissances jumelées aux recommandations faites dans le présent bilan apporteront certainement des résultats plus significatifs pour la saison 2021-2022.

Remerciements

L'ensemble de la communauté des trappeurs et plus particulièrement ceux qui ont participé à ce projet d'intensification et de valorisation des captures de loups tiennent à remercier le MFFP et ses gestionnaires pour la confiance qui a été démontrée lors de la réalisation de ce projet de gestion et de protection de la ressource. De plus, nous tenons à remercier monsieur Jacques Laliberté (Régisseur du service forestier des Terres du Séminaire) pour sa collaboration et aussi pour la disponibilité de son employé lors de la journée de repérage des secteurs avec les piégeurs experts.

Liste des annexes :

Annexe 1 : Carte de localisation des terrains de piégeage (TP) sélectionnés et des captures de loups dans la réserve faunique des Laurentides.

Annexe 2 : Carte de localisation des *clubs* sélectionnés et des captures de loups sur les Terres du Séminaire.

Annexe 3 : Tableau de suivi incluant le nombre de nuits/pièges des participants, le nombre de captures, la quantité d'engins de piégeage, les efforts de nos piégeurs experts, les sorties avec coach...

Annexe 4 : Formulaire d'entrevue téléphonique utilisé par le coordonnateur lors des appels effectués à chacun des participants au moment du recrutement.

**Projet d'intensification et de valorisation des captures
du loup gris et du castor dans l'aire de fréquentation de
la population de caribous forestiers de Charlevoix**

Rapport final

**Par : Tommy Turgeon
Coordonnateur de projet 2021-2022**

Produit le : 30 mars 2022

Équipe de réalisation

- Caroline Hins (MFFP, Responsable régionale du dossier caribou forestier)
- Philippe Tambourgi (Directeur général de la FTGQ et gestionnaire de projet)
- Langis Tremblay (Président de l'Association Régionale des Piégeurs de la Capitale-Nationale – ARPCN et superviseur de projet)
- Tommy Turgeon (Coordonnateur de projet)

Mise en contexte et objectifs

Ayant pour objectif la protection de la horde de caribous des bois de Charlevoix, un effort de prélèvement supplémentaire du loup gris a été réalisé dans un secteur déterminé de la réserve faunique des Laurentides (RFL) durant la période de piégeage 2021-2022 pour une deuxième année (annexe 1 : Carte de localisation). Le but ciblé étant de diminuer l'efficacité des loups, prédateurs de cervidés, en prélevant un nombre supplémentaire d'individus se regroupant en périphérie du Parc national des Grands-Jardins. Ce secteur déjà répertorié comme l'aire d'hivernation du caribou forestier, une baisse significative de la prédation à leur endroit ne pourrait qu'être profitable pour ce cervidé. À la demande du ministère de la Forêt de la Faune et des Parcs (MFFP), une continuité au projet d'intensification et de valorisation des captures de loups a été confiée à la Fédération des Trappeurs Gestionnaires du Québec (FTGQ) qui a mandaté l'Association Régionale des Piégeurs de la Capitale-Nationale (l'ARPCN) pour effectuer sa réalisation. Le projet se présentait en 5 différents volets.

Le volet 1, incluait une formation spécialisée en piégeage et gestion des canidés (PIGEC) d'une durée de deux jours sur le terrain avec un moniteur certifié. Du matériel de piégeage (100 collets déjà traités et montés selon des spécifications techniques bien précises fournies par l'institut de la fourrure du Canada (IFC)) a été fourni à chaque trappeur participant au projet pour intensifier leurs efforts de capture. L'objectif demandé à chacun consistait en l'installation d'engins de capture de loups pour une durée de 5000 nuits/pièges dans le but d'intensifier leur saison de piégeage. Un carnet de piégeage a été mis à la disposition de chaque personne pour être en mesure de comptabiliser leurs efforts. Deux piégeurs experts (*coach*) ont été mis à la disposition des trappeurs participants au projet afin de bonifier et valider leurs installations.

Le volet 2 avait pour but de procéder à des aménagements présaison (printemps-été, avant les feuilles, période similaire à l'automne) sur des secteurs préalablement choisis par le MFFP. La proximité du Parc des Grands-Jardins a été un élément important pour la sélection des terrains de piégeage à aménager. Avec l'accord et l'implication lors des travaux du détenteur de droit de piégeage pour chaque secteur, une équipe de deux piégeurs experts sera dépêchée sur place pour aménager des sites avec un bon potentiel de capture de loup.

Le volet 3 était orienté vers la valorisation de la récolte de loup. Que ce soit au niveau des données sur l'état de la population de loup et de sa santé ou sur l'utilisation complète ou partielle (selon leur condition) des carcasses des individus, toutes les parties ayant un intérêt potentiel allaient être récupérées et valorisées. Les captures étaient achetées aux trappeurs à un prix équivalent à celui du marché

de la fourrure puis entreposées au laboratoire du MFFP. L'Institut de la fourrure du Canada a également collaboré au projet via la collecte de données sur l'efficacité des engins de capture utilisés dans ce même laboratoire.

Le volet 4 portait sur le castor qui est considéré comme une proie importante par le loup en période estivale. Les piégeurs du projet étaient invités à favoriser leur capture pour diminuer leur population et ainsi créer un impact sur celle du loup. Cette année, le rachat de capture de castors a été élargi à l'ensemble de la région 03. Pour tirer profit de ce rachat, une étude d'appréciation du public en général envers la venaison de ce gibier a été élaboré. Une formation sur les techniques de capture du castor en saison de piégeage et hors saison (déprédation) a également été mise en place.

Le volet 5 avait pour objectif de produire un bilan des opérations ainsi qu'un rapport final du projet. Le coordonnateur a comptabilisé les efforts fournis par les piégeurs sélectionnés ainsi que les sorties effectuées par l'équipe de piégeurs experts (annexe 2 : Projet d'intensification des captures de loup / suivi 2021-2022). Le tableau de suivi a été mis à jour et transmis de façon hebdomadaire aux différents organismes impliqués tout au long de la durée du projet. Des rencontres bimensuelles ont eu lieu pour tenir informées les différentes parties des nouveaux développements. Le cumulatif des captures ainsi que la localisation de celles-ci ont été transmis au MFFP.

Le projet a connu une belle réussite. L'intérêt et la mobilisation des trappeurs fut un succès. Une intensification des efforts de piégeage du loup dans la zone visée a été atteinte. Les aménagements en présaison auront un impact positif pour les trappeurs pendant un bon nombre d'années. Une barrière de protection a été établie en périphérie du Parc des Grands-Jardins au profit de la population de caribous de Charlevoix qui est actuellement une espèce désignée comme étant vulnérable à l'échelle provinciale. Des données supplémentaires pourront être recueillies grâce aux prélèvements et à l'analyse des captures de loups du projet.

Discussion :

Volet 1 : Formation PIGEC, implication des piégeurs et accompagnement

Le projet a débuté le 22 septembre 2021, tout près d'un mois avant le début de la saison de piégeage, ce qui nous a permis de terminer les préparatifs et les communications avec les trappeurs concernés en temps. Une liste de 31 trappeurs, détenteurs de baux à droit exclusifs de piégeage dans la réserve faunique des Laurentides, nous a été fournie. 17 trappeurs sur 18 issus du même projet l'an passé ont continué avec nous et l'addition d'une bande complémentaire de protection a permis d'inclure 13 nouveaux participants qui ont tous accepté de se joindre au groupe pour un total de 30 piégeurs sur 31.

L'incitatif financier, 500 \$ après la réalisation du 5000 nuits/pièges, a été maintenu pour tous et le matériel fourni (100 collets, un rouleau de broche, une paire de pince spécialisée, glycol) a été remis à tous les nouveaux participants. De plus, 25 collets ont été remis aux anciens participants ayant déjà installé leurs 100 collets et désirant augmenter leur effort de capture pour le loup. La distribution du matériel fut gérée de façon efficace, ce qui a permis à tous les trappeurs d'avoir en main le matériel nécessaire et ce, dès l'ouverture de la saison de trappage le 18 octobre 2021.

La formation PIGEC fut également offerte à tous. Deux séances de formation ont été prévues dans Charlevoix au Mont Grand-Fonds. Cette formation a toujours beaucoup d'intérêt pour les trappeurs et la pratique sur le terrain est concrète.

Un piégeur expert « coach » a aussi été mis à la disposition des trappeurs participants pour les accompagner sur leur terrain de piégeage dans le but de valider et bonifier leurs installations. Étant donné le grand nombre de trappeurs à visiter et les difficultés encourues avec la neige qui débute très tôt dans ce secteur, nous avons recruté un deuxième piégeur expert « coach » pour accompagner les trappeurs du projet. Grâce à nos deux « coachs », nous avons été en mesure de visiter 11 nouveaux terrains de piégeage qui n'avaient pas été visités l'an dernier. Le partage de leur savoir fut très apprécié des participants d'autant plus que des conseils sur d'autres espèces d'animaux à fourrure présents sur le territoire ont pu être transmis. Ces visites ont été effectuées en majorité dès le début du projet et l'impact positif a été observé tout au long de la saison de piégeage. Une augmentation de dispositifs visant la capture du loup a été observée suite à ces visites. Ainsi, les trappeurs qui ont bénéficié de la visite d'un « coach » l'an dernier dans le cadre du projet, ont débuté leur saison avec une moyenne de 67 collets alors que la moyenne était de 37 collets en 2020-2021.

Le coordonnateur du projet a gardé un contact étroit avec les trappeurs tout au long du projet recueillant ainsi non seulement les données nuits/pièges mais également les commentaires de ces derniers sur leur expérience dans le projet. C'est ainsi qu'une communication fut établie avec la Forêt Montmorency pour régler un problème au niveau du stationnement en période hivernale. Des rencontres bimensuelles entre les différents organismes impliqués (MFFP, FTGQ, ARPCN, coordonnateur) ainsi qu'un tableau de suivi à jour (annexe 2 : Tableau de suivi 2021-2022) du projet, ont permis une bonne gestion des opérations tout au long du contrat.

Volet 2 : Aménagement avant saison

En respectant toujours la ceinture de protection aux abords du Parc des Grands-Jardins, le MFFP a procédé à la sélection de 10 terrains de piégeage pour procéder à des aménagements présaison. Ces interventions sont effectuées par une équipe de piégeurs experts accompagnée des détenteurs de droit de piégeage des terrains visés. Une telle opération n'a jamais été faite dans le passé et les 10 trappeurs sélectionnés ont accueilli très positivement la démarche. Le transfert de connaissances au niveau des aménagements sera aussi profitable pour d'autres trappeurs de loups qui seront invités à y assister en petits groupes. Les sorties ont été regroupées en 3 blocs de plusieurs jours consécutifs pour minimiser les déplacements et ainsi augmenter le temps passé en forêt. Une vérification au niveau des futures coupes forestières dans les secteurs visés par les aménagements, a été complétée dans le but de ne pas perdre les efforts investis sur les terrains de piégeage.

Volet 3 : Valorisation de la récolte de loups

Bien qu'aucun objectif quantitatif n'ait été établi préalablement, le projet a permis de récupérer 19 loups entiers, lesquels ont été acheminés au laboratoire de Charny. Pour maximiser leur conservation et prévenir la déshydratation, les bêtes ont été emballées et identifiées dans des sacs prévus à cet effet et rapidement congelées. La majorité des captures, soit 17 loups, ont été effectuées pendant les mois d'octobre et de novembre. Cela s'explique par la plus grande accessibilité au territoire par les trappeurs avant les chutes de neige. La grande contribution du MFFP pour la récupération des captures dans la région du Saguenay nous a permis de combiner efficacité et économie énergétique au niveau du transport.

Le dépiautage de 14 loups a été effectué à Charny et les 5 autres loups sont présentement en attente pour nécropsie. Toutes les parties anatomiques viables de l'animal (fourrure complète ou en partie, griffes, crâne) seront récupérées pour une possible valorisation, selon leur état.

En plus des précieuses informations biologiques et morphologiques fournies par ces spécimens pour le MFFP, certains feront l'objet de données précises par des personnes ressources de l'Institut de la fourrure du Canada (IFC). Ces informations sont accumulées pour évaluer l'efficacité des engins de capture (collets) utilisés dans le cadre du projet. L'IFC est l'expert au pays en matière de recherche sur les pièges sans cruauté. Il est l'organisme officiel pour les tests sur les pièges au Canada.

Volet 4 : Proie alternative – le castor

Il a été proposé aux trappeurs participants du projet ainsi qu'à l'ensemble des piégeurs de la région 03, de procéder à la vente de leurs surplus de récolte de castors propres à la consommation. Des consignes bien précises au niveau de la conservation et de la préparation ont été transmises aux personnes intéressées. Cette démarche nous a permis de recueillir 71 castors qui ont été identifiés et emballés dans des sacs alimentaires pour ensuite être remis à Moisson Québec au mois de décembre 2021. Un communiqué de presse (annexe 3) rédigé par Philippe Tambourgi (Directeur général de la FTGQ) a été partagé dans le but de faire connaître ce beau geste. Un formulaire d'appréciation (annexe 4) de cette venaison a aussi été remis à une personne ressource de l'organisme au même moment. Un suivi a permis de savoir que l'apprêtage a été jugé très adéquat par la clientèle (communication personnelle). La participation des trappeurs et la rigueur lors de la préparation des carcasses fut un grand succès.

Une formation portant spécifiquement sur les techniques de capture du castor en saison et hors saison (déprédation) a été élaborée. Au total, 6 ateliers sont en cours dans la région de Portneuf, Québec et Charlevoix. Un instructeur accompagné de son assistant partageront leurs connaissances lors d'une journée sur le terrain d'une durée prévue de 8 heures.

Volet 5 : Coordination du projet et rapport final

Ayant comme référence le tableau de suivi 2021-2022 du projet d'intensification et de valorisation des captures du loup, il fut facile de voir l'évolution des données tout au long de la saison de piégeage. Les informations qui y sont inscrites ont été

mises à jour et transmises par le coordonnateur du projet. La production de rapports et l'écriture d'un bilan final ont fait l'objet du dernier volet.

Conclusion

La mobilisation des trappeurs (30 participants /31 potentiels) face à l'objectif du projet fut une réussite. Une barrière de protection en bordure du Parc des Grands-Jardins a été établie pour la protection du caribou forestier de Charlevoix. La bonne collaboration ainsi que l'étroite communication entre MFFP, FTGQ et ARPCN ont permis une bonne mise en œuvre du projet. 22 trappeurs sur 30 ont réussi à atteindre l'objectif d'intensification de 5000 nuits/pièges. Comparativement à l'an passé, le nombre de collets déployés dans la zone visée a considérablement augmenté passant de 720 collets à 2568 (prorata respectif de 33 à 85 collets/terrain) pour la saison 2021-2022. Le nombre de nuits/ pièges a lui aussi connu une bonne augmentation passant de 56 712 nuits/pièges à 188 407 (prorata respectif de 2578 à 6280 nuits/pièges) par participant pour cette saison. Le fait d'avoir communiqué avec les trappeurs un mois avant l'ouverture de la saison a beaucoup aidé à les motiver. Le matériel étant déjà remis aux trappeurs, les conditions de début de saison étaient optimales pour en faire l'installation.

Notre équipe de « coach » a permis aux trappeurs de mieux cibler les endroits propices aux déplacements des loups et de perfectionner leurs installations. 11 nouvelles visites sur leur terrain de piégeage ont été effectuées cette année en plus des 6 sorties de l'an dernier, ce qui nous rapproche de la cible visée qui était à 50% des 30 territoires sélectionnés. Combinées avec la formation PIGEC, il est certain que les connaissances des trappeurs participants au projet en matière de piégeage de loup se sont grandement améliorées cette année. Les acquis et les nouvelles formations à venir pour les trappeurs auront certainement un effet positif sur la conservation du caribou forestier de Charlevoix.

Remerciements :

L'ensemble de la communauté des trappeurs et plus particulièrement ceux qui ont participé à ce projet d'intensification et de valorisation des captures de loups tiennent à remercier le MFFP et la FTGQ pour la confiance qui a été démontrée lors de la réalisation de ce projet de gestion et de protection de la ressource.

Liste des annexes :

Annexe 1 : Cartes des zones couvertes par le projet d'intensification et de valorisation des captures de loup 2021-2022

Annexe 2 : Tableau de suivi **2021-2022** incluant le nombre de nuits/pièges des participants, le nombre de captures, la quantité d'engins de piégeage, les sorties avec *coach*...

Annexe 3 : Communiqué de presse de la FTGQ concernant le don de castors à Moisson Québec.

Annexe 4 : Formulaire d'appréciation de la venaison de castor.

Intensification des efforts de piégeage et
valorisation des captures dans l'aire de
fréquentation de la population
de caribous forestiers
de Charlevoix

Rapport final 2022-2023

Par : L'Association Régionale des
Piégeurs de la Capitale-Nationale

Équipe de réalisation :

- Caroline Hins (Biologiste, responsable régionale du dossier caribou forestier, ministère de l'Environnement, de la lutte contre les changements climatiques, de la faune et des parcs)
- Sophie Massé (Biologiste, gestion de la faune terrestre, ministère de l'Environnement, de la lutte contre les changements climatiques, de la faune et des parcs)
- Gabrielle Roy (Technicienne, gestion de la faune terrestre, ministère de l'Environnement, de la lutte contre les changements climatiques, de la faune et des parcs)
- Philippe Tambourgi (Ex-directeur général et gestionnaire de projet, Fédération des Trappeurs Gestionnaires du Québec)
- Gaétan Fournier (Directeur général et gestionnaire de projet, Fédération des Trappeurs Gestionnaires du Québec)
- Frédérique Doyon (Biologiste chargée de projet, Fédération des Trappeurs Gestionnaires du Québec)
- Pierre Canac-Marquis (Coordonnateur, recherche et certification des pièges, Institut de la fourrure du Canada)
- Langis Tremblay (Président et superviseur de projet, Association Régionale des Piégeurs de la Capitale-Nationale,)
- Tommy Turgeon (Coordonnateur de projet, Association Régionale des Piégeurs de la Capitale-Nationale)

Mise en contexte, sommaire :

Pour une troisième année consécutive, l'Association Régionale des Piégeurs de la Capitale-Nationale (ci-après, L'ARPCN) a été mandatée par la Fédération des Trappeurs gestionnaires du Québec (ci-après, FTGQ) pour réaliser la mise en œuvre d'un projet financé par le ministère de l'Environnement, de la lutte contre les changements climatiques, de la faune et des parcs (ci-après, MELLCFP) . Le projet avait pour objectif d'offrir une participation au maintien et à la sauvegarde de la population du caribou forestier de Charlevoix. L'ARPCN, avec l'appui de ses membres (et non-membres) trappeurs actifs en saison, a offert ses services en tant que partenaire dans le but d'intensifier et de valoriser les efforts de piégeage (loup et castor – espèce proie) dans l'aire de fréquentation de la population desdits caribous forestiers.

Bien qu'il soit connu de tous que **la majorité (voire la totalité) des caribous de Charlevoix** soit mise en enclos par mesure de protection, l'ARPCN a proposé des activités qui avaient une thématique sous-jacente soit, le maintien des compétences des trappeurs actifs dans ce secteur et si possible, une amélioration de leurs acquis pour être prêts à contribuer à la protection des caribous dès leur sortie de l'enclos. La gestion financière du projet a été effectuée par la FTGQ.

La mobilisation des ressources a été maintenue et l'ensemble des piégeurs participants sont favorables à dire que leur rôle en tant qu'outil de gestion de la ressource prenait tout son sens dans la réalisation d'un tel projet. **Être prêt et disponible à servir en tant que partenaire dans un contexte de protection d'une espèce menacée, le caribou forestier de Charlevoix!**

Le projet en cinq (5) volets et ses sous-objectifs :

Les cinq (5) volets du projet étaient regroupés dans un objectif commun : effectuer le piégeage du loup gris, principal prédateur du caribou et valoriser ces captures. La récolte du castor était aussi favorisée compte tenu de sa relation comme espèce proie avec ce prédateur.

Le **premier volet** invitait les piégeurs dès le départ, à valider et à bonifier leurs connaissances sur la gestion et le piégeage du loup. Ainsi, deux (2) sessions de perfectionnement / formation PIGEC (*Piégeage et Gestion des Canidés*, cours exclusif à la FTGQ) étaient offertes à quinze (15) trappeurs en moyenne chacune. La zone d'intervention a été agrandie (Annexe 1 : Carte de la zone d'intensification) et douze (12) nouveaux candidats ont été invités à rejoindre l'équipe de trente (30) piégeurs des années précédentes. Un « kit de départ » a été remis aux nouveaux participants et des collets supplémentaires (sur demande) aux anciens. Les collets étaient tous préparés selon des spécifications de L'Institut de fourrure du Canada (IFC), qui collaborait au projet en effectuant une collecte de données sur l'efficacité des engins de capture (collets). De plus, deux (2) trappeurs experts (*coach*) avaient pour mandat le respect du protocole et la bonification des installations sur place, en forêt (valider le nombre d'installations et lorsque requis, prodiguer des conseils). Chaque participant avait en main un *carnet du trappeur* pour colliger en continu les informations pertinentes à ses activités de piégeage. Un incitatif financier (500 \$) complétait l'aspect d'intensification des efforts de capture en tentant de stimuler chaque piégeur participant à atteindre un objectif de 5 000 nuits – pièges / collets, cible quantitative considérée comme satisfaisante en termes d'efforts de piégeage dirigés vers cette espèce (le loup).

Le **second volet** était orienté sur la planification et la préparation sur le terrain de secteurs propices au piégeage du loup. La plupart des trappeurs s'entendent pour dire que la capture de loups, ça ne s'improvise pas, ça demande de la préparation! De telles activités s'effectuent au printemps, avant les feuilles, alors que les caractéristiques de la forêt ressemblent le plus à celles de l'automne. Dans ce sens, des aménagements ont été réalisés sur des terrains de piégeage par les détenteurs des droits de piégeage (accompagnés d'observateurs ou « d'aides-trappeurs ») supervisés par un trappeur expert.

Le **troisième volet** valorisait la totalité des captures de loup faites. Récupérées, identifiées et enregistrées (ML 414), pesées, entreposées, et financièrement compensées; chaque capture faisait l'objet d'attentions particulières. Puis, des séances de nécropsies étaient exécutées afin de d'en retirer une multitude de données à différents niveaux : morphologiques et biologiques ou techniques (efficacité des engins). Par la suite, chaque partie de l'animal (fourrures complètes et incomplètes, queues, dents, griffes, etc.) qui avait le moindre potentiel (intérêts traditionnels ou non) était récupérée. Elles étaient transformées, échangées et données à des institutions et des petites entreprises pour être finalement mises en

valeur. La valorisation des captures est intrinsèque aux activités d'exploitation faites par un trappeur. Aussi, dans le cadre de ce projet, elle était une occasion facile de donner un « petit coup de pouce » aux artisans qui sont à la base de l'industrie de la fourrure!

Le **quatrième volet** favorisait la capture et la valorisation du castor. Des ateliers sur sa gestion étaient offerts afin de mieux encadrer et de stimuler la capture du castor en saison et hors saison. L'approche était intégrée à une utilisation de la récolte (viande) pour consommation humaine.

Le **cinquième volet** et dernier segment du projet était axé sur la production de différents rapports présentés de manière régulière. Le suivi d'une activité contribue à son succès. C'est dans cet esprit que des rencontres fréquentes (suivi) ont été réalisées confirmant l'orientation du projet tout en apportant de manière ponctuelle, des améliorations en continu.

Discussion :

Volet 1 : Formation PIGEC, implication des piégeurs et accompagnement

L'expansion de la zone pour l'intensification des captures, la mise en place de 2 nouvelles sessions de formation PIGEC et l'avènement de nouveaux trappeurs suggèrent que la vitesse de croisière du projet pourrait éventuellement être atteinte. Avec près de quarante (40) participants, nous pourrions estimer satisfaisant le nombre de trappeurs impliqués. La zone ciblée est bien couverte (Annexe 1: Carte de la zone d'intensification) par les trappeurs. Tout semble indiquer d'ailleurs que leur adhésion au projet est acquise (39 participants / 42 trappeurs sélectionnés), probablement dû en grande partie au fait qu'ils sont les détenteurs des droits de piégeage sur ce territoire et qu'ils veulent être impliqués dans la gestion des ressources présentes. La qualité et l'efficacité des équipements fournis (collets, broche, pince spécialisée, glycol) est appréciée. Advenant une continuité du projet, il serait important de **maintenir le don de collets déjà montés** aux trappeurs qui en manifestent le besoin afin de les appuyer dans leur effort d'intensification des captures. Sans contredit, **conserver aussi les activités de « coaching » par des trappeurs experts** permettrait une amélioration en continu de la qualité des interventions de piégeage. Soulignons son impact en termes d'efforts de captures : les trappeurs qui ont bénéficié de la visite d'un « coach » l'an dernier ont débuté leur saison avec une moyenne de **106 collets**, alors que la moyenne de départ de ces mêmes trappeurs était de **67 collets** en 2021-2022. Lors de la présente saison, douze (12) nouveaux accompagnements ont été réalisés par les *coachs* (2), ce qui contribue instantanément à l'atteinte d'un des objectifs du projet qui est l'intensification des efforts (et des captures) par les trappeurs participants!

Volet 2 : Aménagement avant saison

Les activités d'aménagement des terrains de piégeage (TP) en présaison sont très populaires. Dix (10) ont été planifiées ^{*Note 1} et réalisées au printemps 2023 pour un cumulatif de 19 TP aménagés (Annexe 2: Terrains de piégeage (TP) aménagés). La plupart des participants au projet voudraient bien être sélectionnés. Dans les faits, c'est une école de pensée, passer de la théorie à la pratique! Expliquer et **faire sur le terrain, comment préparer son territoire pour le piégeage du loup avec un expert!** Tous souhaiteraient avoir accès à cette formation unique et personnalisée! Les participants sont avisés longtemps à l'avance afin d'impliquer d'autres trappeurs « observateurs » et ainsi en retirer le maximum.). **Ces activités d'aménagement devraient être maintenues.**

*Note 1 : Les activités sont parfois reportées de jour en jour en considérant de la météo et par mesures de sécurité / calendrier variable.

Volet 3 : Valorisation de la récolte de loups

Le projet a permis en 2022-23 la capture de vingt-huit (28) loups qui ont été acheminés et entreposés congelés au laboratoire du ministère de l'Environnement, de la lutte contre les changements climatiques, de la faune et des parcs à Charny. Consécutivement, des séances de nécropsie ont été effectuées par des employé·es dudit ministère et par des ressources de l'IFC. La collecte de pièces anatomiques a été faite, ce qui permettra par la suite de procéder à différentes analyses (isotopiques et génétiques, structures d'âge, contenus stomacaux, condition physique, lecture de cicatrices placentaires, ...). D'autres données ont été aussi accumulées afin de poursuivre l'étude en cours par l'Institut sur l'efficacité des engins de capture / collets. Nous nous permettons de souligner que l'Institut de la fourrure du Canada est l'expert au pays en matière de recherche sur les pièges sans cruauté. Il est l'organisme officiel pour les tests sur les pièges au Canada.

La récupération des fourrures (et de ses sous-produits) a permis de valoriser la quasi-totalité des captures faites. Ainsi une trousse de fourrures (dos de loup, renard, raton laveur et castor – naturel et rasé) apprêtées pour la confection a été complétée. La panoplie a été offerte par la suite à une institution reconnue dans le domaine de l'art, de la mode et du design fourrure (Annexe 3 : Communiqué de presse (FTGQ) – CEGEP Marie-Victorin). D'autres peaux de loups et griffes ont été remises à une école de la nation Huronne-Wendate pour la création de produits d'artisanat. Des parties de peaux de loup ont été aussi données pour des fins de taxidermie (têtes pour montage) et d'apprêtage pour la production de garnitures de fourrures, de collets, franges, pompons... Les peaux pouvaient aussi être « troquées » pour des fourrures autres, tannées et de valeur équivalente, le tout **dans un principe d'autofinancement pour finalement être données au bénéfice de l'industrie de la fourrure!**

Volet 4 : Proie alternative – le castor

Deux (2) sessions de formation étaient initialement planifiées sur la gestion du castor en saison et hors saison toutefois une seule a été réalisée (Annexe 4 : Formation castor 2023, liste des participants). Plusieurs hypothèses sont en analyse afin de savoir pourquoi une telle formation spécialisée ne trouve pas preneurs, calendrier de formation peu flexible? La notoriété du cours n'est pas encore établie? La faible valeur du castor sur le marché versus le temps d'apprêtage de sa fourrure? ... Une recherche de solutions ou de réponse est en cours. Une telle session de perfectionnement est une étape importante dans l'objectif d'intensification de la récolte du castor. Toujours dans le respect du principe de valorisation maximale de la ressource, la récupération / l'achat de carcasses pour consommation humaine a été maintenu pour une seconde année. Ainsi, un peu plus d'une centaine (102) de carcasses de viande ont été remises à *Moisson Québec* pour distribution à des organismes dits philanthropiques. Un *communiqué de presse* a été produit par la FTGQ permettant une visibilité

médiatique de l'activité (Annexe 5: Communiqué de presse (FTGQ) - *Moisson Québec*). Un suivi de l'appréciation des dons a été fait et selon les commentaires recueillis, la venaison a été très appréciée tout comme son apprêtage et sa présentation (Annexe 6 : Appréciation de la viande de castor). Il serait essentiel, si le projet se poursuit, **de mieux encadrer les dons faits par le biais d'un protocole sanitaire** qui aurait pour but de diminuer (voire éliminer) les risques à la santé publique. Une accréditation pourrait accompagner le produit et ainsi ajouté une plus-value en termes de sécurité alimentaire. Un tel protocole pourrait aussi s'appliquer à d'autres gibiers (ex : viande d'ours) et ainsi instituer un procédé de base, une manière de faire pour l'ensemble des dons faits par les trappeurs (et chasseurs) à des organismes dans le besoin (Ex : Chasseurs généreux). Une proposition de projet complémentaire a été élaborée et elle est en attente de financement. À suivre.

Volet 5 : Les livrables, production de rapports

Un tableau de suivi, mis à jour régulièrement, faisait l'objet de discussions lors des rencontres périodiques (Annexe 7 : Tableau de suivi 2022-23). De plus, le projet étant à sa troisième année de mise en œuvre, une évaluation globale a été réalisée. Jugé essentiel et stratégique, un sondage téléphonique était présenté aux trappeurs participants comme étant une appréciation des services offerts par les différents volets du projet. Une attention particulière était accordée à l'ultime et dernière question ouverte qui était formulée comme ceci : **Est-ce que le projet est complet? Comment pouvons-nous l'améliorer? Quelle est votre appréciation de ce projet – Satisfaisante ou non?**

De manière générale, les commentaires recueillis étaient très satisfaisants (Annexe 8 : Questionnaire et sommaire des entrevues). Bien entendu, plusieurs questions de base étaient posées pour connaître leur opinion sur différents aspects tels : les différentes formations offertes, le prix d'achat des captures, les engins de capture fournis, le concept du *coaching*, l'appréciation des interrelations avec les personnes impliquées (les trappeurs experts, le coordonnateur, ...) leur **intérêt et leur disponibilité pour mieux exploiter et mettre en valeur l'ours noir** ..., ainsi que leur connaissance des mandats et des services offerts par la Fédération des trappeurs gestionnaires du Québec et de leurs associations régionales respectives. L'interaction a permis de valider le concept et la mise en œuvre du projet. **Une préoccupation est ressortie et elle est maintenue depuis le début du projet soit l'impact d'un tel projet (Intensification des captures) sur la population de loups elle-même.** Il serait important de mettre en place une *façon de faire** Note 2 qui impliquerait les participants dans le suivi de la population de ce secteur. Beaucoup de bons commentaires ont été exprimés en relation avec les ressources humaines impliquées (Pierre-Yves Collin, piégeur expert et Tommy Turgeon, coordonnateur). En bref, l'orientation du projet est jugée adéquate et satisfaisante par l'ensemble des participants!

**Note 2*

Hypothèse de travail : Effectuer un relevé annuel en début de saison (idéalement 1^{ère} ou 2^e semaine de novembre) afin de cartographier les présences de loups. Tous les participants (majorité) pourraient prendre en note les empreintes de loups dans la neige, estimer leur nombre, leur direction, etc. Par la suite, il pourrait être intéressant de comparer ces données avec celles disponibles / colliers. Établir une relation entre le nombre de loups marqués et les relevés de présences (observations sur le terrain). Avec le temps, année après année, on pourrait peut-être démontrer la résilience de l'espèce.

Recommandations

art. 37

Conclusion :

Le projet d'intensification des efforts de piégeage et valorisation des captures de loup et de castor dans l'aire de fréquentation de la population de caribous forestiers de Charlevoix s'est réalisé avec succès pour une troisième année consécutive. L'objectif d'intensification des captures de loup est maintenu. Une augmentation de la superficie et du nombre de trappeurs participants a été faite. Les efforts de piégeage (totaux et en prorata) sont en progression (Annexe 9 : Données de 2020-21, 2021-22 et 2022-23). La participation des trappeurs est stable à plus de 90% et leur implication aussi (près de 80% ont atteint l'objectif de 5 000 nuits – pièges), **ce qui ne laisse aucun doute sur la mobilisation des trappeurs en lien avec cette activité.** Bien que le caribou forestier soit actuellement en enclos, la continuité du projet aura permis le maintien de l'expertise acquise. Elle aura aussi conscientisé les trappeurs à être prêts dès la sortie desdits caribous et à agir comme outil dans la gestion d'une espèce à statut précaire.

Remerciements :

L'ensemble de la communauté des trappeurs et plus particulièrement ceux qui ont participé à ce projet d'intensification et de valorisation des captures de loups tiennent à remercier le ministère de l'Environnement, de la lutte contre les changements climatiques, de la faune et des parcs et la FTGQ pour la confiance qui a été démontrée lors de la réalisation de ce projet de gestion et de protection de la ressource.

Liste des annexes (PDF) :

Annexe 1: Carte de la zone d'intensification

Annexe 2 : Terrains de piégeage (TP) aménagés (cumulatif)

Annexe 3 : Communiqué de presse (FTGQ) – CEGEP Marie-Victorin

Annexe 4 : Formation castor, liste des participants 2023

Annexe 5 : Communiqué de presse (FTGQ) – Moisson Québec

Annexe 6 : Appréciation de la viande de castor

Annexe 7 : Tableau de suivi 2022-23

Annexe 8 : Questionnaire et sommaire des entrevues (1 de 2 et 2 de 2)

Annexe 9 : Données de 2020-21, 2021-22, 2022-23

**Intensification des efforts de piégeage
et valorisation des captures de loup et de ses
proies alternatives dans la région de
la Capitale-Nationale.**

CONTRAT # 23146-T-380

Rapport final 2023-2024

Par : L'Association Régionale des
Piégeurs de la Capitale-Nationale

19 avril 2024

Équipe de réalisation :

- Pierre Canac-Marquis (Coordonnateur, recherche et certification des pièges, Institut de la fourrure du Canada)
- Pierre-Yves Collin (Piégeur-expert et personne-ressource pour l'Association Régionale des Piégeurs de la Capitale-Nationale)
- Caroline Hins (Biologiste, responsable régionale du dossier caribou forestier, ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs)
- Sophie Massé (Biologiste, gestion de la faune terrestre, ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs)
- Langis Tremblay (Superviseur de projet, Association Régionale des Piégeurs de la Capitale-Nationale)
- Tommy Turgeon (Coordonnateur de projet, pour l'Association Régionale des Piégeurs de la Capitale-Nationale)

Mise en contexte, sommaire :

En continuité avec les trois (3) années précédentes, l'Association Régionale des Piégeurs de la Capitale-Nationale (ci-après appelée l'ARPCN) a mis en œuvre un projet *d'intensification des efforts de piégeage et valorisation des captures de loup et de ses proies alternatives dans l'aire de répartition de la population de caribous forestiers de Charlevoix*. Financées par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (ci-après appelé MELCCFP), les activités incluses dans ce projet avaient pour objectif de maintenir l'expertise d'un groupe de près de quarante (40) trappeurs, formés initialement pour maximiser le prélèvement et la mise en valeur des espèces piégées, soit le loup et le castor, dans ce cas-ci.

La mobilisation des trappeurs, principaux artisans du projet, est acquise. Leur rôle de partenaire et d'outil de gestion qui consiste à contribuer à la protection d'une espèce à statut précaire est bien assimilé. La saison quatre (4) aura permis d'approfondir leurs connaissances et de peaufiner leurs techniques de captures, et ainsi atteindre un niveau d'exploitation qui pourrait être qualifié de satisfaisant. Et ce, sans oublier l'objectif premier de ce projet :

Être prêt et disponible à servir en tant que partenaire dans un contexte de protection d'une espèce à statut précaire, le caribou forestier!

Le projet en quatre (4) volets et ses sous-objectifs :

Le projet était divisé en quatre (4) volets qui étaient regroupés dans une action commune soit d'intensifier les efforts de piégeage du loup gris, principal prédateur du caribou, et valoriser ces captures. La récolte du castor (et sa valorisation) était aussi favorisée compte tenu de sa relation comme espèce proie avec ce prédateur.

Le **premier volet** avait pour but de former et d'outiller adéquatement un groupe de près de quarante (40) trappeurs sélectionnés. Une session de formation a été offerte aux quelques nouveaux participants (2) qui se joignaient au projet. Sur demande, des collets additionnels pouvaient être remis aux participants en fonction des besoins exprimés. Les collets recommandés dans le cadre du présent projet étaient montés selon les spécifications techniques précises, proposées par L'Institut de la fourrure du Canada (IFC). L'IFC collaborait au projet en effectuant une collecte de données sur l'efficacité des engins de capture (collets). L'incitatif financier de 500\$ a été maintenu pour les trappeurs atteignant l'objectif de 5 000 nuits-pièges. La vérification du protocole et le compagnonnage par un piégeur-expert (coach) ont aussi été conservés.

Les tâches du **second volet** visaient la récupération des loups récoltés par les trappeurs. Identifiée, enregistrée puis transportée au laboratoire du MELCCFP de Charny, chaque capture était par la suite sujette à des prises de données afin de d'en retirer une multitude d'informations à différents niveaux : morphologiques et biologiques ou techniques (efficacité des engins). Après leur nécropsie, les carcasses faisaient l'objet d'une disposition planifiée qui visait la récupération optimale de toutes les parties de l'animal (fourrure complète ou partielle, dents, griffes), en considération du potentiel de chaque produit.

Les activités incluses dans le **troisième volet** étaient orientées vers la capture du castor, proie alternative du loup en période estivale et automnale. Une formation très spécifique était offerte aux trappeurs de la région afin de favoriser sa capture (en saison et hors-saison) et la valorisation de l'animal. Une certaine quantité de carcasses de castor provenant du secteur élargi de la zone d'intervention était récupérée par le projet pour être valorisée.

Le **quatrième et dernier volet** du projet permettait un suivi en continu des activités, la reddition des comptes et la production de rapports. Ainsi des rencontres à intervalles régulières ont été réalisées tout au long de la mise en œuvre du projet.

Discussion :

Volet 1 : Formation PIGEC, implication des piégeurs et accompagnement

La zone visée pour l'intensification des captures de loup était similaire à celle de l'année précédente (Annexe1 : Carte de la zone d'intensification). Mis à part quelques nouveaux qui s'étaient joints au groupe dû à des changements de propriétés (transferts de baux), les trappeurs sélectionnés étaient majoritairement les mêmes. Mentionnons que le nombre initial de participants a progressé au fil des années, passant de 20 à 30, puis 39. Ce nombre est inchangé depuis l'an passé. La mobilisation demeure stable à plus de 90% (Annexe 2 : Données relatives à l'intensification des efforts de piégeage du loup de 2020 à 2024). Il est suggéré d'ailleurs qu'un tel groupe pourrait être jugé satisfaisant en termes de nombre pour atteindre l'objectif premier du projet, soit d'avoir une équipe de trappeurs aguerrie, prête et disponible pour intervenir, au besoin.

La plupart des piégeurs participant au projet avaient déjà suivi la formation spécialisée offerte par la Fédération des Trappeurs Gestionnaires du Québec – FTGQ, soit la formation PIGEC (Piégeage et gestion des canidés). Les deux nouveaux trappeurs ont aussi bénéficié de cette formation.

L'accompagnement / *coaching* sur le terrain par un piégeur-expert est un autre type de formation beaucoup plus personnalisé (Annexe 3: Tableau de suivi 2023-2024). Les conseils du *coach* ont encore une fois été grandement appréciés par tous. Seul un petit groupe est demeuré indifférent à sa présence, jugée non pertinente, et il en est de même pour leur participation à la formation PIGEC. Différentes hypothèses tendent à expliquer leur réticence à cet apport gratuit d'expertises extérieures dont entre autres : ces piégeurs sont confortables avec leur façon de faire et ils sont satisfaits de leur rendement ou, ces piégeurs ont déjà été initiés par d'autres experts... Au fil du temps, le *coach* a accompagné l'ensemble des participants à un échange sur les techniques de captures du loup (et parfois d'autres espèces). Les commentaires de ces derniers soulignent grandement leur appréciation de cet accompagnement. Précisons que ce compagnonnage permet d'assurer une standardisation de la technique de capture, donc une qualité uniforme de l'effort de piégeage. Outre la bonification en qualité et en nombre, le *coach* avait aussi comme mandat la vérification du nombre déclaré d'engins de capture en place (collets) par les trappeurs (justification de base pour réclamer l'incitatif financier après avoir atteint l'objectif de 5 000 nuits-pièges). Une (1) seule vérification a été effectuée à cette étape de la mise en oeuvre du présent projet. Bien que le rôle du *coach* ait été axé vers le nombre et la qualité jusqu'à ce jour, son mandat de vérificateur du protocole devra être accentué dans le futur, s'il y a poursuite d'un tel projet.

L'objectif de 5 000 nuits-pièges a été atteint par 27 trappeurs /39, soit près de 70%. Mis à part la première année du projet, ce pourcentage est quasi similaire année

après année (Annexe 2 : Données relatives à l'intensification des efforts de piégeage du loup de 2020 à 2024). La majorité des trappeurs mettent beaucoup d'efforts en début de saison lorsque les conditions de piégeage sont plus faciles. Ces derniers exercent donc une forte pression de piégeage avant l'arrivée de la neige en abondance.

Le nombre de captures n'est pas un objectif en soi du projet. Cette année, l'effort total de piégeage et la quantité de captures ont diminué passant de 302 795 nuits-pièges à 247 866 et de 28 loups capturés à 26. (Annexe 2 : Données relatives à l'intensification des efforts de piégeage du loup de 2020 à 2024).

De manière générale, les trappeurs ont bénéficié de deux (2) douzaines de collets supplémentaires afin de compléter les aménagements en place ou de remplacer ceux manquants. Ces collets sont préparés selon des spécifications recommandées par l'IFC (Annexe 4 : Illustrations d'un collet monté). Nous nous permettons de souligner que l'Institut de la fourrure du Canada est l'expert au pays en matière de recherche sur les pièges sans cruauté. Il est l'organisme officiel pour les tests sur les pièges au Canada. Compte tenu de la particularité de la recherche en cours sur l'efficacité des engins de capture (collets motels à action mécanique), seuls quelques trappeurs ont été sélectionnés et invités à y participer. Ces derniers étaient soumis au respect d'un protocole déterminé.

Volet 2 : Valorisation de la récolte de loups

Le projet d'intensification des efforts de piégeage et de valorisation des captures de loup a permis de récolter un total de 26 loups lors de la saison de piégeage 2023-24. Ces loups ont fait l'objet lors de leur prise en main par le coordonnateur ou autre intermédiaire, d'un étiquetage (infos sur sa provenance) et d'un acheminement rapide à un espace de congélation pour une conservation optimale. Puis, ils ont transité jusqu'au congélateur du laboratoire du MELCCFP à Charny où ils ont été entreposés. Chaque spécimen a fait l'objet par la suite d'une prise de données et de prélèvements spécifiques. Ces examens rigoureux faits en laboratoire ont été réalisés par le personnel du MELCCFP et celui de l'IFC. Consécutivement à leur nécropsie, la disposition des carcasses de ces loups a permis de récupérer la quasi-totalité des fourrures complètes et incomplètes, ainsi que les sous-produits ayant potentiel pour être valorisés (dents, griffes, queues). Ces fourrures (et sous-produits) ont été par la suite données (apprêtées ou non), en collaboration avec la FTGQ, à des artisans de l'industrie de la fourrure issus de communautés autochtones (3) ou encore et à des institutions d'enseignements (2) dédiées au design-mode de fourrure (Annexe 5 : Communiqué de presse – don de fourrures).

Volet 3 : Proie alternative – le castor

Il est bien connu de tous et documenté que le castor est une proie importante dans le régime alimentaire du loup en périodes estivale et automnale. La récolte de castors par le piégeage pourrait donc avoir un certain impact sur la population de loups. Ainsi, en continuité des années précédentes, un atelier de perfectionnement a été offert aux trappeurs de la région leur permettant d'améliorer leurs techniques de capture afin qu'ils exercent un effort supplémentaire de piégeage dirigé sur le castor. Aussi, afin d'intégrer une valorisation optimale de la récolte, une récupération de la viande a été faite afin de promouvoir le potentiel de la venaison de cet animal. Pour une troisième année consécutive, le projet a permis de récupérer un peu plus 1 200 livres de viande de castor qui a été remise à des comptoirs alimentaires via *Moisson Québec* (Annexe 6 : Communiqué de presse FTGQ – Moisson Québec). Un suivi a été effectué auprès des organismes philanthropiques (2) qui ont reçu la venaison et tous semblent satisfaits des dons reçus (Annexe 7: Appréciation de la viande de castor). Afin d'optimiser la qualité du produit offert, des conseils ont été prodigués aux trappeurs participants par l'ARPCN sur les mesures d'hygiène, la préparation de la viande et sa manipulation, l'éviscération de l'animal, l'emballage et son entreposage.

Avec le temps (3 années de mise en place), l'activité de récupération des carcasses de castor pour consommation humaine gagne en popularité chez les trappeurs. Dans le futur, les consignes dictées aux participants devront être plus rigoureuses, plus spécifiquement en ce qui a trait à la distribution des sacs d'emballage et aux lieux d'entreposage. L'inscription préalable des quantités sera obligatoire et les carcasses devront être acheminées à un lieu précisé à l'avance. Cette procédure visera à éliminer le débordement des espaces de congélation.

Volet 4 : Les livrables, production de rapports

Un tableau de suivi produit par le coordonnateur du projet (Annexe 3 : Tableau de suivi 2023-2024) était à la base des discussions effectuées tout au long des différentes rencontres périodiques. Un comité de gestion effectuait un suivi de la progression de chaque volet du projet. Tous y apportaient des suggestions en continu qui se concrétisaient par la mise en place d'actions pour l'atteinte des objectifs visés.

Recommandations :

art. 37

Conclusion :

Pour une quatrième (4^e) année consécutive, l'Association Régionale des Piégeurs de la Capitale-Nationale a réalisé avec succès ce projet. Bien que les caribous soient actuellement gardés en captivité par mesure de protection, il est essentiel de bien planifier leur sortie. Être prêt et disponible à servir en tant qu'outil de gestion dans un contexte de protection d'une espèce à statut précaire! C'est dans cet esprit que près de quarante (40) trappeurs ont collaboré lors de la saison de piégeage 2023-24 au projet *d'intensification des efforts de piégeage et valorisation des captures de loup et de ses proies alternatives dans l'aire de répartition de la population de caribous forestiers de Charlevoix*.

De plus, l'ensemble des données compilées depuis quatre (4) années inspire à des réflexions intéressantes autant sur l'activité de récolte par le piégeage que sur l'état de la population de loups dans ce secteur. Advenant la poursuite d'un tel projet, il sera « captivant » dans le futur de voir entre autres, la résilience de la population de loups de cette région à l'exploitation.

Remerciements :

L'Association Régionale des Piégeurs de la Capitale-Nationale et l'ensemble de la communauté des trappeurs, et plus particulièrement ceux qui ont participé à ce projet d'intensification et de valorisation des captures de loups, tiennent à remercier le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs pour la confiance qui a été démontrée lors de la réalisation de ce projet de gestion et de protection de la ressource.

Liste des annexes (PDF) :

Annexe 1: Carte de la zone d'intensification

Annexe 2 : Données relatives à l'intensification des efforts de piégeage du loup de 2020 à 2024

Annexe 3 : Tableau de suivi 2023-24 (Excel)

Annexe 4 : Illustrations d'un collet monté

Annexe 5 : Communiqué de presse – don de fourrures

Annexe 6 : Communiqué de presse FTGQ – Moisson Québec

Annexe 7 : Appréciation de la viande de castor